

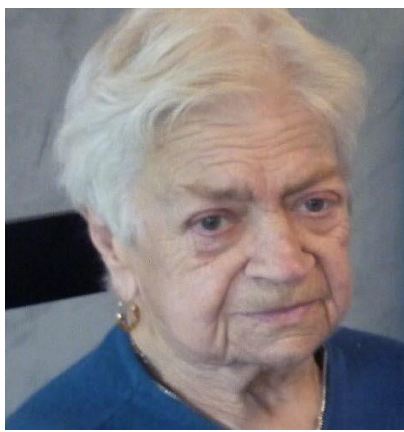


ECROMAGNY INFOS

MAI 2021

Le petit mot du Conseil municipal

NECROLOGIE



Notre petite communauté a été durement éprouvée ce dernier mois avec la perte de 3 piliers de notre village, Yvette BOFFY, René GROSJEAN et Charlotte MOUREY.

Le malheur de les avoir perdus, ne doit pas faire oublier le bonheur de les avoir connus.

Le Conseil municipal présente à leurs familles ses plus sincères condoléances.

OFFRE EMPLOI - AGENT D'ACCUEIL SAISONNIER

Le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges recrute un agent d'accueil saisonnier pour son site d'accueil situé à **l'Espace Nature Culture à Haut du Them - Château Lambert (70440)**. Ce site est un espace destiné au public et propose notamment, une exposition permanente sur les richesses naturelles et culturelles des Vosges Saônoises ainsi que plusieurs expositions temporaires tout au long de l'année.

Fonctions principales :

- Accueillir et informer le public sur les patrimoines du site et des sites présents sur les Vosges Saônoises et dans les vallées de proximité ;
- Réaliser le comptage des visiteurs ;
- Réaliser les ventes et les encaissements de la boutique du point d'accueil.

> Profil :

- Connaissances du sud du massif des Vosges et des Vosges Saônoises ;
- Formation ou expérience : tourisme, gestion et protection de la nature (BTS ou équivalent) ;

- Langues parlées attendues : français / anglais / allemand ;
- Qualités requises : sens du contact avec le public, bonne élocution, bonne présentation, rigueur ;
- Goût pour la randonnée, les sports de nature ;
- Permis B et véhicule personnel.

Contrat à durée déterminée – temps partiel de 80% - Poste à pourvoir au 1er juillet 2021

Lettre de candidature et CV (avec photo) à faire parvenir par mail avant le **10 MAI 2021** à :

Isabelle Colin, responsable du pôle communication et accueil du public

i.colin@parc-ballons-vosges.fr / 07 85 59 65 71

COLLECTE DU BLEUET DE FRANCE

En raison de la crise sanitaire, la collecte sur la voie publique qui devait avoir lieu début mai est annulée.

Depuis près d'un siècle, les fonds collectés par le Bleuets de France participent à l'amélioration du quotidien de plusieurs milliers d'anciens combattants, de Pupilles de la Nation, de victimes de guerre ou d'attentats, d'hier et d'aujourd'hui, en difficulté. Il agit également pour transmettre la Mémoire, éveiller et affirmer la conscience citoyenne des jeunes générations.

Sur 100 € donnés au Bleuets de France :

- 50 € reviennent aux ressortissants de l'ONACVG en difficulté,
- 33 € permettent l'organisation de centaines de manifestations de mémoire,
- 17 € servent à organiser et promouvoir les collectes.

La gestion de la collecte et la répartition des fonds collectés s'effectuent sous le contrôle de l'agent comptable principal de l'ONACVG et de la Cour des Comptes.

Plus que jamais, le Bleuets de France a besoin de votre appui pour promouvoir ses valeurs de mémoire et de solidarité. Vous pouvez soutenir les missions sociales et mémorielles du Bleuets de France en faisant un don :

- En ligne, par carte bleue, sur le site Internet de l'ONACVG à travers des collectes fléchées et spécifiques (*) : <https://www.onac-vg.fr/nos-projets>

- Par chèque, en adressant le formulaire (page suivante) et le chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'ONACVG, au bureau du Bleuets de France, Hôtel National des Invalides à PARIS,

- Vous pouvez également acheter des produits estampillés Bleuets de France en allant sur la boutique en ligne : <https://www.boutiquebleuetsdefrance.fr/>

Les dons effectués à l'ONBF donnent droit à un reçu fiscal

Pour tout renseignement vous pouvez contacter : Service départemental de l'ONACVG de la Haute-Saône 12, rue de Presle – CS 40361 70014 VESOUL cedex : 03.84.75.02.85

(*) À l'occasion des périodes de collectes sur la voie publique.

INSCRIPTIONS A L'ECOLE DE MELISEY

Les nouvelles inscriptions en maternelle concernent les enfants nés en 2018. Pour inscrire votre enfant à la rentrée 2021, contactez le directeur à l'école de préférence par mail : ecole.melisey@ac-besancon.fr ou par téléphone au 03/84/63/22/66

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les dispositions de l'article L. 17 du code électoral précisent que "les listes électorales sont permanentes. Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer à un scrutin, sont déposées au plus tard le sixième vendredi précédant ce scrutin", soit le vendredi 14 mai 2021 pour le double scrutin des 20 et 27 juin prochains. **Une permanence à la mairie sera assurée le vendredi 14 Mai de 9h à 11h pour les inscriptions.**

CARTOGRAPHIE DES MILIEUX NATURELS EN COURS

Du 17 mai au 18 juin 2021, les botanistes du bureau d'études "BIOTOPE" réaliseront des relevés floristiques sur le terrain, dans le cadre d'une étude menée par le Parc Naturel Régional des Ballon des Vosges . Connaissance des milieux naturels du site Natura 2000 "Plateau des 1000 étangs"

Communes concernées:

Amage, Amont- et-Effreney, Belonchamp, Beulotte-Saint-Laurent, Corravillers, Ecomagny, Esmoulières, Faucogney-et-La-Mer, Fresse, Haut-du-Them-Château-Lambert, La Bruyère, La Lanterne-et Les-Armons, La Longine, La Montagne, La Proiselière-et-Langle, La Voivre, Lantenot, La Rosière, Les Fessey, Linexert, Melisey, Montessaux, Saint-Barthélémy, Sainte-Marie-en-Chanois, Saint-Germain, Servance, Ternuay-Melay-et-Saint Hilaire

SE FAIRE VACCINER

La campagne vaccinale contre la COVID-19 a d'ores et déjà permis d'injecter une première dose de vaccin à plus de 40.000 personnes en Haute-Saône, en particulier les plus à risque de développer des formes graves de la maladie. Le gouvernement a ouvert la vaccination aux personnes âgées de 18 à 55 ans avec un facteur de comorbidité (sans nécessité pour autant de prescription médicale). On signale qu'un grand nombre de rendez-vous sont encore disponibles pour le mois de mai. **Pour prendre rendez-vous :**

Par téléphone au 03 84 75 64 75 ou par internet sur www.doctolib.fr

COMMUNIQUÉ DES SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs-pompiers de FAUCOGNEY lancent un appel au volontariat pour devenir sapeur-pompier volontaire. Contactez la mission volontariat au 03 84 96 76 26 ou par mail sdis70@sdis70.fr

PORTES OUVERTES MFR DE RIOZ

La MFR de RIOZ vous invite à venir découvrir son Village éco responsable à l'occasion de ses Portes Ouvertes le Vendredi 21 mai 2021 de 14h à 19h (initialement prévu le 30 avril mais annulé en raison du contexte sanitaire) Formation 4^{ème} 3^{ème}, jardinier paysagiste, BAC PRO, Service aux personnes.

CONSIGNES SANITAIRES Covid

Le Président de la République Emmanuel Macron a annoncé, dans un entretien à la presse régionale, un déconfinement en quatre étapes progressives, du 3 mai au 30 juin, conditionnées à la situation sanitaire dans chaque département.

Première étape : 3 mai 2021

- Les attestations de déplacement seront supprimées.
- Les déplacements inter-régionaux seront autorisés.
- Le couvre-feu sera maintenu de 19h à 6h.
- Le télétravail sera maintenu.
- Les commerces resteront fermés.
- Les lycéens reprendront les cours en demi-jauge.
- Les collégiens reprendront les cours en présentiel. Toutefois, les classes de 4^e et 3^e des 15 départements les plus touchés par l'épidémie reprendront les cours en demi-jauge. Il s'agit des départements suivants : l'Aisne, les Bouches-du-Rhône, l'Essonne, les Hauts-de-Seine, la Loire, le Nord, l'Oise, Paris, le Rhône, la Sarthe, la Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise, le Val-de-Marne et les Yvelines.

Deuxième étape : 19 mai 2021

- Le couvre-feu sera repoussé à 21h.
- Le télétravail sera maintenu.
- Les rassemblements de plus de 10 personnes seront interdits (au lieu de plus de 6 personnes jusque-là).
- Pourront rouvrir : les commerces, les terrasses (avec un maximum de 6 personnes par table), les musées, les monuments, les salles de cinéma et les théâtres avec des jauges limitées (800 personnes assises en intérieur, 1 000 en extérieur).
- Les établissements sportifs couverts et de plein air pourront accueillir des spectateurs (800 personnes en intérieur, 1 000 en extérieur).
- Les activités sportives dans les lieux couverts et de plein air reprendront avec des protocoles adaptés.

Troisième étape : 9 juin 2021

- Le couvre-feu sera repoussé à 23h.
- Le télétravail sera assoupli, en concertation avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises.
- Les cafés et restaurants pourront accueillir leurs clients en intérieur avec une limite de 6 personnes par table.
- Les lieux de culture et les établissements sportifs pourront accueillir jusqu'à 5 000 personnes avec le pass sanitaire.
- Les salles de sport pourront rouvrir. La pratique de sports de contact pourra reprendre en plein air, celle de sports sans contact sera possible en intérieur.
- Les touristes pourront être accueillis (avec le pass sanitaire).

Quatrième étape : 30 juin 2021

- Il n'y aura plus de couvre-feu et ce sera la fin des limites de jauge dans les lieux recevant du public (selon la situation sanitaire locale).
- Il sera possible de participer à un événement rassemblant plus de 1 000 personnes en extérieur et en intérieur (avec le pass sanitaire).
- Les discothèques resteront fermées.

Une adaptation possible selon les territoires

Ces mesures nationales pourront être tempérées par des « freins d'urgence » dans les territoires où le virus circule trop :

- Taux d'incidence supérieur à 400 infections pour 100 000 habitants
- Augmentation brutale du taux
- Risque de saturation des services de réanimation

Le port du masque reste obligatoire en Haute-Saône dans la rue et dans les espaces publics

Citation

« Tu n'es plus là où tu étais... mais tu es partout là où je suis »

Victor Hugo

Tel mairie : 03.84.63.29.38 Mail : mairie.ecromagny@wanadoo.fr Site : ecromagny.fr

Horaires d'ouverture au public : Le lundi de 8h à 12h le mercredi matin de 8h à 12h et le jeudi de 8h à 11h30
Le samedi matin de 9h à 12h : le 22.